

Académie de POITIERS		
Etablissement : Lycée Paul guérin 19 rue des Fiefs 79004 NIORT Cedex	Tél : 05 49 34 22 22 Fax : 05 49 24 89 97	Personne contact : M. VINCK M. INGREMEAU M. BACLE
PNI 2 - innovation 5	Projet pédagogique interdisciplinaire pour 3 classes de seconde TSA productique	

I - DESCRIPTION DE L' ACTION

Quatre classes de seconde sont encadrées chacune par une *équipe pédagogique* qui fonctionne dans le cadre du *projet d'établissement*.

Ces équipes ont un *projet commun* mais sont *autonomes dans leur fonctionnement*. Elles s'organisent pour mettre en œuvre ce projet, *interdisciplinaire* et *méthodologique*. Elles *coordonnent* leurs actions et se répartissent les moyens mis à leur disposition.

II - RAPPEL DU CONTEXTE

C'est un projet pédagogique interdisciplinaire concernant 4 des classes de seconde, dont trois avec l'option TSA productique et une avec l'option SES, du

Lycée Polyvalent Régional Paul Guérin
19, Rue des Fiefs
B. P. 92
79004 NIORT Cédex

C'est un établissement à vocation technologique, dans une ville moyenne. Avec le LEP annexé et un LEP voisin, c'est un ensemble scolaire d'environ 2200 élèves dont plus de 300 sont étudiants dans 7 sections de Techniciens Supérieurs.

Entre 1980 et 1982 une équipe de réflexion s'est mise en place sur deux ans pour réfléchir à une autre façon de travailler, en particulier dans les classes de seconde. Il n'y a pas eu de retombées dans les classes. En 1990 un groupe d'enseignants d'une même classe de seconde difficile a organisé son travail sous la forme d'une équipe interdisciplinaire. Après plusieurs essais infructueux, d'autres équipes se sont organisées. Leur action est inscrite au projet d'établissement.

Nous nous sommes intégrés dans le dispositif «Innovation-valorisation» dès que nous en avons eu connaissance, pour profiter de sa logistique. Nous pensions que c'était un moyen de rencontrer d'autres équipes qui travaillaient dans le même sens, et de contacter des formateurs ou accompagnateurs qui pouvaient nous aider à faire avancer notre projet.

III - OBJECTIFS DE L'ACTION.

Certaines classes de seconde, du fait des options, demandent un accompagnement plus personnalisé et plus organisé.

En 1991, les objectifs étaient rédigés de la façon suivante :

Elèves :

- apprentissage de méthodes de travail,
- amélioration de l'organisation du travail,
- développement de l'autonomie.

Professeurs :

- réflexion sur les nouveaux contenus et les nouvelles exigences des programmes,
- meilleure coordination entre les professeurs,
- meilleure prise en compte de la diversité des origines et des niveaux des élèves (CAP, BEP, classes d'adaptation, vie active, ..).

Elèves et professeurs :

créer une dynamique de classe.

Depuis, les objectifs ont progressivement évolué, y compris depuis notre engagement dans le dispositif «Innovation - valorisation»; ils se sont précisés et le besoin s'est fait sentir de les détailler.

La dernière rédaction, en 1998, était la suivante :

1. **Objectifs généraux :**

Faire en sorte que les élèves profitent pleinement de l'enseignement qui leur est dispensé au lycée et que leur orientation en fin d'année soit la plus positive possible.

Pour cela il faut :

- Favoriser l'implication des élèves dans leurs études et dans la vie du lycée.
- Aider les élèves :
 - dans l'apprentissage des méthodes de travail adaptées au lycée,
 - dans l'amélioration de l'organisation de leur travail personnel,
 - dans le développement de leur autonomie,
 - dans leur orientation.

et leur apprendre à mieux se connaître.

- Créer une dynamique de classe pour leur permettre de réussir ensemble.
- Favoriser l'interdisciplinarité.

Faire en sorte que chaque enseignant des équipes pédagogiques soit le plus efficace possible auprès des élèves.

Pour cela il faut :

- Créer une dynamique de groupe au sein de chaque équipe pédagogique.
- Mettre en commun les expériences de chacun.
- Organiser des formations spécifiques pour l'ensemble des équipes pédagogiques.
- Favoriser l'intégration des nouveaux collègues.

2. Objectifs méthodologiques :

Chaque élève doit apprendre à :

- prendre des notes
- prendre la parole.
- prendre des responsabilités.
- établir un compte rendu.
- travailler en groupe.
- organiser son travail et gérer son temps.
- utiliser des outils documentaires.
- rédiger un travail interdisciplinaire.
- avoir une ouverture sur le monde extérieur.
- respecter le travail des autres élèves et celui de l'équipe pédagogique.
- respecter le contrat moral qu'il contracte avec l'établissement du fait de son inscription, par un travail personnel approprié.

Chaque professeur doit s'efforcer, individuellement et collectivement, de permettre à chaque élève et à chaque classe d'atteindre les objectifs fixés.

IV - DÉMARCHES CHOISIES.

C'est une action qui s'inscrit dans la durée (10 ans à ce jour) et qui doit se développer (4 classes de seconde sur 9 cette année).

Elles concernent en principe tous les enseignants des 4 classes concernées. Dans la pratique la participation va de 100% à 50%.

Dans ce projet commun, chaque équipe est autonome. Une équipe de coordination gère tout ce qui est commun : relation avec l'équipe de direction de l'établissement et le conseil d'administration, gestion des moyens, animation de l'ensemble du projet, organisation de stages, mise en commun des expériences, lien avec les autres actions du projet d'établissement.

Dans chaque équipe il y a des actions communes :

- réunion avec les parents en début d'année,
- des activités interdisciplinaires à l'extérieur de l'établissement, en particulier en début d'année, pour aider le groupe classe à se structurer,
- un travail sur la méthodologie,
- un suivi personnalisé des élèves,
- des réunions de concertation avec les élèves.

Chaque équipe se réunit régulièrement dans une plage de l'emploi du temps prévue à cet effet pour faire le point sur le fonctionnement général de la classe, sur les élèves en difficulté.

- Elle vérifie que les objectifs à atteindre n'ont pas été oubliés.
- Elle harmonise le travail de prise de notes dans les différentes matières et met en place un contrôle des notes prises par les élèves.
- Elle organise les sorties, prévoit le travail des élèves et l'évaluation qui suivra.

En fin d'année :

- elle fait le bilan de l'année écoulée et prépare l'année suivante.

L'action du chef d'établissement est importante pour la mise en place des équipes et pour la réalisation de l'emploi du temps qui doit prendre en compte l'heure de concertation. Certaines actions se font en relation avec le CDI, l'assistante sociale et les CPE.

Pour les actions en relation avec d'autres parties du projet d'établissement (participation à des expositions, dans le cadre de l'opération «Bahut Propre» par exemple) les ATOS et personnels d'administration interviennent.

Des actions sont organisées avec des partenaires extérieurs : des usines, la ville de Niort, l'office du Marais Poitevin, le centre de recherche de Chizé, les associations de parents d'élèves ...

Des stages sont organisés régulièrement pour améliorer le fonctionnement des équipes et apporter des éléments de formation pour la réalisation d'activités interdisciplinaires, pour l'évaluation d'une pratique ou d'un projet.

V - REGARDS SUR L'ACTION.

Fonctionnement.

Depuis le début de ce projet, en 1990, un membre de chaque équipe joue le rôle de mémoire du groupe. Il fait un compte rendu de toutes les réunions et toutes les actions réalisées.

Il a la charge de rappeler les engagements pris, les actions qui ont été menées les années précédentes avec les remarques qui ont été faites après leur évaluation : ce qui était bon à conserver, ce qui devait être modifié ou évité, ...

L'équipe de coordination se réunit plusieurs fois dans l'année. Chaque réunion donne lieu à un compte rendu.

Un compte rendu d'activité de l'ensemble du projet est fait tous les ans devant le conseil d'administration.

Les comptes rendus d'équipe sont remis au chef d'établissement.

Tous les comptes rendus archivés sont à la disposition de tous.

Les équipes qui vivent le mieux et qui durent sont celles qui sont le mieux organisées, où le travail que demande un tel fonctionnement est le plus partagé, où le plus grand nombre d'enseignants s'implique.

Obstacles rencontrés.

- Il est difficile d'avoir une plage horaire commune dans l'emploi du temps pour tous les membres d'une équipe pédagogique pour la concertation indispensable.
- Il est difficile d'obtenir la participation active de l'intégralité d'une équipe pédagogique : enseignants, vie scolaire.
- Il est difficile de répartir les tâches dans certaines équipes.
- Il est difficile de faire prendre en compte dans le service des personnels les heures de concertation, de réunions de préparation d'activités disciplinaires et interdisciplinaires.
- Il est difficile d'obtenir des moyens financiers suffisants. Les élèves concernés étant en majorité issus de milieux défavorisés, l'équipe se trouve donc limitée dans l'organisation des activités extérieures à l'établissement. Elles sont pourtant indispensables.

Cette action apporte :

- une meilleure intégration des élèves,
- un meilleur suivi des élèves (réunions de concertation),
- une meilleure relation avec les familles (information sur l'action dès le début de l'année, contacts réguliers),
- une meilleure dynamique de classe,
- une orientation plus positive en fin d'année.

et aussi :

- une meilleure dynamique de l'équipe pédagogique,
- une meilleure coordination dans les méthodes de travail proposées dans les différentes matières (prise de notes, mémorisation, travail personnel),
- une meilleure harmonisation dans chaque discipline, des contenus et des exigences (possibilité d'organiser des contrôles communs, des modules plus efficaces),
- une très bonne intégration de collègues stagiaires ou des jeunes collègues, même dans des classes réputées a priori difficiles.

Comment est perçue cette action.

Pour les personnes directement concernées :

ǀ *Les élèves* concernés trouvent cela normal pour une majorité, ou se sentent «trop» suivis pour les plus difficiles qui sont «repérés» très tôt dans l'année.

ǀ *Les parents* sont très satisfaits de ce fonctionnement, certains ont inscrit leurs enfants dans l'établissement en raison de l'existence de ce projet. D'autres se reposent sur l'équipe.

ǀ *L'équipe de direction* n'y voit que des avantages, excepté les contraintes d'emploi du temps qu'elle gère de son mieux.

ǀ *Les enseignants* qui s'adaptent au travail en équipe reconnaissent tous avoir du plaisir à participer à ce projet. Ils sont très souvent volontaires pour continuer.

L'équipe se réunit régulièrement pendant toute l'année, et pas seulement au moment des conseils de classe. Au cours de ces réunions, les pratiques pédagogiques et les méthodes sont parfois discutées avec passion. Ce qui est innovant, c'est de chercher ensemble, et d'essayer ensemble, concrètement, des moyens pour améliorer la réussite de tous les élèves.

ǀ *Les personnels non enseignants* apprécient les contacts avec les équipes

Pour les personnes extérieures au projet :

ǀ *Les élèves* et leurs parents demandent parfois pourquoi le copain participe à des activités dans les classes à projet, et pas lui.

ǀ *Les enseignants* qui n'ont pas eu de place dans une équipe essaient d'en monter une, c'est le cas de la dernière arrivée.

VI - EVALUATION DE L'ACTION.

C'est le domaine le plus difficile pour toutes les équipes.

Il y a tous les ans une évaluation par l'administration :

ž Qualitative, par le degré de satisfaction des personnes concernées : élèves, enseignants, parents.

ž Quantitative, par le taux de redoublement, le nombre d'interventions qu'elle a eu à faire dans l'année concernant les élèves des classes en projet.

Il y a aussi une évaluation tous les ans par l'équipe elle-même de chacune des activités et l'action dans son ensemble. L'évaluation qualitative est la plus utilisée. L'évaluation quantitative se fait sur les mêmes critères que ceux de l'administration.

Nous avons l'espoir d'améliorer ces évaluations grâce aux stages de formation.

VII - PERSPECTIVES.

L'action va se poursuivre au lycée. Elle est un des points forts du projet d'établissement. Elle est appelée à s'étendre, mais pas à n'importe quelle condition. En particulier une bonne organisation dans les équipes est un point important. L'animation aussi et c'est un travail qui demandera de plus en plus de disponibilité quand le nombre de classes en projet va augmenter.

L'expérience nous a montré aussi que les équipes ne fonctionnent que sur la base du volontariat.

Nous constatons aussi que notre action évolue de plus en plus vers une meilleure connaissance des élèves, de leurs difficultés, et donc vers une aide de plus en plus individualisée, des actions de tutorat par exemple.

VIII - TRANSFERT - DIFFUSION.

Le transfert au sein même de l'établissement a été abordé dans le paragraphe précédent.

Le transfert vers d'autres établissements est possible.

Pour cela, il faut trouver un noyau de personnes intéressées par un travail en équipe et une équipe de direction prête à l'encourager et à lui faire confiance. L'équipe interdisciplinaire doit avoir un minimum d'autonomie. Le contrôle administratif peut se faire a posteriori.

Il faut que l'équipe des enseignants ait : des **objectifs communs**, une **bonne organisation** et des **temps forts** aussi bien pour l'équipe elle-même, qu'avec les élèves.

Il est possible de leur proposer certains de nos objectifs que nous partageons avec de nombreux enseignants. Il faut surtout les informer de l'importance d'une bonne organisation :

ž Une équipe a un animateur et une mémoire.

ž Les tâches sont partagées entre tous les membres de l'équipe.

ž Les réunions sont préparées, l'ordre du jour et les horaires sont respectés, les décisions prises sont exécutées.

ž Une année se prépare en juin de l'année précédente et les actions avec les élèves doivent commencer dès le début de l'année.

Il faut aussi ménager des temps forts pour l'équipe, à l'occasion de stages, de la rencontre de fin d'année pour le bilan de l'année écoulée et la préparation de l'année suivante, etc..

L'équipe ne doit pas se sentir isolée. Des rencontres avec d'autres équipes doivent être organisées pour échanger des idées, des pratiques, des méthodes, des documents et aussi des échecs.